

TISSEUR Jean Baptiste

mort pour la France le 27 décembre 1914

né le 13 mars 1886 à 4h au lieu de Serres à Saint-Médard (acte n° 3 du 14 mars 1886 à 8h)
fils de Jean Marie Tisseur (22 ans cultivateur) et de Benoite Pitaval (28 ans ménagère)
cultivateur à Saint-Médard en 1906

recrutement :

classe 1906 - matricule 189 - inscrit sous le n° 45 de la liste dans le canton de Saint-Galmier
classé dans la 5ème partie de la liste en 1907
cheveux et sourcils blonds - yeux bleus - front ordinaire - nez gros - bouche grande - menton court
visage rond - taille 1m54 – degré d'instruction générale 2
ajourné en 1907 (article 18 de la loi)
classé dans la 2ème partie de la liste en 1908 - service auxiliaire en 1908 « faiblesse »
incorporé au 2ème régiment de zouaves (Sathonay) à compter du 8 octobre 1908 (n° 20268 – 1227)
arrivé au corps et zouave de 2ème classe dans le service armé par la commission spéciale du Rhône le 15
octobre 1909 (article 60 de l'institution du 19 février 1906)
envoyé dans la disponibilité le 25 septembre 1910 - certificat de bonne conduite accordé
période d'exercices au 2ème régiment de zouaves du 22 août au 13 septembre 1911
adresse au 7 juillet 1912 : pension Chaperon 19 rue des Abatoirs à Firminy

service armé :

rappelé à l'activité par décret du 1er août 1914
arrivé au corps le 3 août 1914 (2ème régiment de zouaves n° 01797)
campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 27 décembre 1914
tué à l'ennemi le 27 décembre 1914 au Bois Saint-Mard (Oise)

*« soldat de 2ème classe du 2ème régiment de zouaves 20ème Compagnie (n° 01797 classe 1906 n°
matricule 189) Mort pour la France le 27 décembre 1914 au Bois Saint Mard (Oise) tué à l'ennemi »*
acte de décès n° 8 année 1915 : *« le 4 du mois de janvier 1915 à 9h , étant à Tracy-le-Mont (Oise), acte
de décès de Jean Baptiste Tisseur, zouave de 2ème classe à la 20ème compagnie du 2ème zouaves de
marche, immatriculé sous le n° 01797, né à Saint-Médard, canton de Saint-Galmier, département de la
Loire le 13 mars 1886, domicilié en dernier lieu à Saint-Médard par Saint-Galmier (Loire), décédé à
Bois Saint Mard près Tracy-le-Mont (Oise) le 27 du mois de décembre à 8h de blessures reçues sur le
champ de bataille, fils de Jean Marie et de Pitaval Benoite domiciliés à Saint-Médard – conformément à
l'article 77 du code civil nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la
réalité du décès – dressé par nous Albert Hamel, lieutenant au 2ème zouaves, officier de l'état civil, sur la
déclaration de Fernand Noiret, zouave de 2ème classe à la 20ème compagnie du 2ème zouaves, matricule
962, et de Louis Friloux, zouave de 2ème classe à la 20ème compagnie du 2ème zouaves, matricule
06348, témoins qui ont signé avec moi après lecture – vu par nous Latour Edouard, sous-intendant
militaire pour la légalisation de la signature de M. Hamel sus qualifié – vu pour légalisation de la
signature de M. Albert Hamel à Paris le 14 avril 1915 le ministre de la guerre par délégation le chef du
bureau des archives administratives »*

*« acte transcrit par nous, Bonnier Antoine, adjoint au maire, officier de l'état civil de la commune de
Saint-Médard par délégation le 31 août 1915 »*

inscription sur le monument aux morts de Saint-Médard-en-Forez : J.Bte TISSEUR 2 Zves

inscription sur la plaque dans l'église de Saint-Médard-en-Forez : JnBte TISSEUR 2 ZOUAVES

sources :

registres d'état civil des Archives départementales Loire (www.loire.fr)

registres matricules du recrutement militaire des Archives départementales Loire (www.loire.fr)

fiches « morts pour la France » des Archives de la Défense (www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)

monument aux morts, église et cimetière de Saint-Médard-en-Forez